

Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche



Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE MARCHÉ NOIR

Les changements politiques qui modifient seulement l'extérieur et le décor de la société sont bien moins sensibles au public que les changements d'ordre économique qui affectent directement les faits quotidiens et personnels de notre vie, qui intègrent le citoyen dans la communauté et qui font une affaire d'Etat de ce qui était jusqu'alors l'affaire de l'individu.

En France et aussi en Angleterre, comme encore aux Etats-Unis, on était habitué à un système où chacun se débrouillait comme il voulait, où personne ne se mêlait dans la manière dont chacun organisait son existence. On réglait à son gré et suivant ses moyens ses achats et ses ventes. L'idée ne serait venue à quiconque que cela pût intéresser l'Etat et qu'il pût s'arroger le droit de les réglementer !

Ce système avait, certes, son mérite, ses charmes et ses qualités dont on ne se doutait guère pendant qu'on en jouissait. Mais toutes ses vertus ne font que l'apparenter à cette fameuse jument de Roland, dont tout le monde savait qu'elle valait mieux que les autres, mais qui avait ce seul petit défaut d'être morte. Car il est mort le système qu'on disait « libéral ».

D'autres pays, bien avant la guerre, s'étaient mis à un autre régime, celui de l'économie dite dirigée, auquel il semblait que les Français ne pourraient jamais se faire. Notre défaite et la situation dans laquelle elle nous a mis ne nous laisse plus le choix. Il n'y a pas à dissenter sur les mérites comparés des deux systèmes, puisque l'Etat est seul à présent en mesure de régler pour tous et pour chacun les problèmes terriblement difficiles de la nourriture, du vêtement, de l'éclairage, du chauffage, de la circulation, des transports, etc., etc. La liste ne fera, soyez-en sûrs, que s'allonger.

Cela ne se discute plus parce que sans cette constante réglementation de l'Etat, toutes ces questions seraient réglées de la plus simple façon, par la disette générale. Et c'est bien tant pis pour nous ! Puisque nous y tenions tant à ce régime, il fallait le défendre.

A la lumière de ces considérations, il faut examiner ce qu'on a appelé le « marché noir », ce fameux marché noir qui fait tant parler. Et l'on n'aura pas de peine à comprendre qu'il est aussi dangereux et aussi coupable envers la société en bloc qu'envers chaque citoyen en particulier.

En taxant et en rationnant les produits, l'Etat a pour but de ménager des ressources que l'on ne peut pas renouveler et de mettre sur un pied de stricte égalité les riches et les pauvres ! Or, le marché noir favorise évidemment les riches aux dépens des pauvres. — En survenant la consommation et les prix, l'Etat a pour but d'assurer au public une quantité aussi constante que possible de marchandises et de garantir le minimum vital de chaque foyer. Or, le marché noir accapare et raréfie les denrées. Par là, il contribue pour une large part à créer la disette.

On pourrait montrer aussi comment il ébranle et risque de ruiner la stabilité de la monnaie, laquelle ne se déprécie que par ses rapports avec les objets qu'elle doit payer et dont la valeur baisse évidemment dans la mesure où monte le prix des choses. Or, il va de soi que cette hausse des prix est favorisée par la surenchère du marché noir.

Moralement, il a des effets aussi désastreux, car il diminue la foi du pays dans l'autorité et sa confiance dans le Gouvernement. Ces maraudeurs, en cherchant leurs profits dans le désordre qu'ils créent, contribuent à relâcher et affaiblir l'union nationale autour de nos dirigeants.

Et je veux, pour conclure, reproduire les lignes suivantes empruntées à un document dont je me bornerai à dire qu'il est particulièrement autorisé :

« Jusqu'ici, la faiblesse de la répression, les amendes dérisoires, par rapport aux bénéfices réalisés, sont tels que le marché noir se développe sans cesse. Il continuera à se développer si l'on ne porte pas le fer rouge dans la plaie. Pour l'instant, qu'importe à un trafiquant de payer 100.000 francs d'amende s'il fait un bénéfice d'un million ! La prison ne les touchent pas « beaucoup non plus, car ce sont des gens sans conscience et sans honneur. « Autant dire qu'il faut faire des exemples très sévères. Il faut frapper le trafiquant dans sa personne et dans ses biens, dans sa liberté définitivement « aliénée et mieux encore dans sa vie. Il faut surtout donner à ces exécutions « la plus grande publicité ! »

Bref, il ne doit pas être possible à ces exploiters de la misère nationale d'entraver le Gouvernement dans son œuvre de salut public !

Emile LAPORTE.

Formalisme périmé

Je ne sais plus qui nous disait l'autre jour que l'actuelle génération semblait ignorer la valeur du temps. Les gens se plaignent de s'ennuyer, de ne savoir que faire de leurs loisirs et quand on leur fixe un rendez-vous d'ordre amical, huit fois sur dix, disaient-ils, ils ne sont pas à l'heure.

Ce confrère a-t-il raison ? Je ne l'affirmerai pas. Mais ce que je sais bien, et vous aussi sans doute, c'est que trop de gens, chaque jour, nous prennent, nous écornent un peu de notre temps sans se préoccuper si cela nous plaît ou non de le leur donner.

Voici, par exemple, les bureaux de poste dont le fonctionnement routinier et caduc survit à toutes les catastrophes. C'est un même guichet qui vend les timbres et qui délivre les lettres de la poste restante. De sorte que pour avoir un timbre à vingt sous ou pour faire peser une lettre, il faut défilier un quart d'heure derrière des gens qui, eux, vont retirer des lettres.

Autre exemple. On nous fait à présent une obligation d'avoir un compte en

banque. Résultat : la clientèle des sociétés de crédit a triplé quadruplé, quintuplé, mais comme le personnel de ces bureaux est resté le même ou à peu près, numériquement, c'est la queue, la queue interminable pour déposer un chèque ou retirer la moindre somme.

Est-ce juste ? On a envie de crier à travers leur grillage : — Croyez-vous que je sois à votre disposition, que savez-vous de mes occupations, de ma vie privée ?

Fini-issez-en donc avec votre formalisme vieux d'un demi-siècle, votre papé-rasserie surannée ! Qu'attendez-vous pour vous mettre enfin au rythme de la vie actuelle ?

Où, on a envie de leur crier ça ! Le mal vient de ce que chez nous on a confondu « organisation » avec « complication ». On se figure qu'organiser cela veut dire multiplier les feuilles à remplir, les signatures à donner, les attentes devant les guichets.

Il faudrait que dans la France nouvelle ce formalisme soit supprimé.

PAN.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Lors d'attaques contre des convois ennemis dans les eaux territoriales anglaises, la Luftwaffe a coulé trois navires marchands jaugeant au total 11.500 tonnes, et endommageait sérieusement quatre navires de moyenne importance. L'ennemi a perdu, au cours d'un engagement aérien, près de Douvres, deux chasseurs du type « Spitfire ».

Dans la nuit du 21 février, des attaques à la bombe, remplies de succès,

ont été dirigées contre des aménagements de ports et des bassins, dans le secteur de la Tamise et le canal de Bristol.

Des mines ont été mouillées dans un port du littoral occidental. En Méditerranée, des avions de combat allemands ont attaqué avec succès des concentrations de troupes près de Bréda, ainsi qu'un port libyen.

L'ennemi a lancé des bombes, la nuit dernière, sur une localité en pays occupé sans causer de dégâts.

L'amitié franco-suisse

M. Waller Stucki, ministre de Suisse en France, qui effectue en ce moment une tournée d'inspection parmi les colonies suisses des grandes villes françaises, a été aujourd'hui l'hôte de celle de Lyon.

Il a assisté à la fin de l'après-midi à la réunion annuelle de la section lyonnaise de la chambre de commerce suisse, au cours de laquelle il a prononcé une allocution sur les problèmes économiques franco-suisse.

Il a ensuite pris part au banquet de l'Union helvétique.

A cette occasion il a pris la parole et a notamment fait l'éloge de l'œuvre du Maréchal Pétain.

Pour la gestion des matières premières

Du 20 au 22 février se tiendra à Paris une session commune de l'Office du Reich pour la gestion des matières premières et des réparateurs.

Cette session sera consacrée à l'étude des questions touchant la collaboration entre les organisations allemande et française concernant la gestion des matières premières. On prévoit la constitution d'un certain nombre de comités spéciaux pour le charbon, les métaux, le textile, le papier, etc., comités au sein desquels des délibérations auront lieu en commun sur les questions relatives à chacune de ces matières premières.

Des enfants français arrivent à Tunis

Le troisième contingent de 68 enfants réfugiés de France vient d'arriver à Tunis, où ils ont été hébergés sous l'égide du Centre d'accueil Guynemer.

L'Italie méridionale interdite

Au sujet des localités dont l'accès est interdit aux étrangers, on apprend que ces localités ont été énumérées dans un décret paru dans la « Gazette officielle ».

A cette liste, on vient d'ajouter de nouvelles zones ; pratiquement, toute l'Italie méridionale, à partir de Naples, doit être considérée comme interdite aux étrangers.

L'enquête sur le bombardement de Gènes

L'enquête officielle sur le bombardement de Gènes par l'escadre britannique a révélé que les projectiles qui furent lancés sur la ville furent tirés à une distance de 25 à 26 kilomètres de celle-ci.

Le nombre de ces projectiles est chiffré à 400, tous d'un calibre de 301 à 380 m/m. Une centaine tombèrent dans la mer ; 221 ont touché des maisons d'habitation ; 15 n'explosèrent pas.

Nos Echos

Les remplaçants.

En lisant un appel aux travailleurs de la terre pour qu'ils redoublent d'efforts afin que la France puisse être assurée de sa subsistance, je vois dans le même article qu'il y a douze cent mille agriculteurs parmi les deux millions de prisonniers — un peu plus de la moitié.

Je ne sais pas où non confère à pris ce renseignement, mais bien des indices le font supposer exact.

Chaque matin donc douze cent mille agriculteurs de France sortent des baraquements où ils ont passé la nuit sur la terre d'exil, et scrutent le ciel d'un regard comme ils le faisaient chez eux... Mais ils sont prisonniers.

Et alors au soul de leur famille viennent s'ajouter ceux de leur terre. Par là se rejoignent leurs pensées et la nôtre, me disant hier un paysan de notre département, un de ceux que l'âge a tenu loin de la bataille et qui a repris du service à la terre.

Et comme je lui demandais si ceux qui restent et ceux qui sont revenus pourraient tout de même assurer la besogne indispensable, il me répondit :

« Parbleu ! il le faudra bien. Ce sera dur, mais nous voulons qu'a leur retour ils retrouvent leurs biens en aussi bon état que possible. Un rapatrié nous disait l'autre jour que cette idée haute l'esprit des paysans prisonniers : comment retrouveront-ils leurs champs et leurs fermes ? Eh bien ! nous voulons qu'ils sachent qu'ils ne sont pas à l'abandon. Ils comptent sur nous et ils ont raison.

« Nous devons oublier la notion du travail individuel et le remplacer par la notion du travail pour tous », a déclaré M. William Ballitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, au cours d'une réunion du club « Phi, Beta, Kappa ».

« Nous devons aussi être prêts, a-t-il ajouté, à faire tous les sacrifices nécessaires pour doubler notre production de guerre. »

Aux Etats-Unis

« Nous devons oublier la notion du travail individuel et le remplacer par la notion du travail pour tous », a déclaré M. William Ballitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, au cours d'une réunion du club « Phi, Beta, Kappa ».

« Nous devons aussi être prêts, a-t-il ajouté, à faire tous les sacrifices nécessaires pour doubler notre production de guerre. »

Etats-Unis et Japon

L'amiral Nomura, ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, a déclaré, au cours de la première conférence de presse qu'il ait donnée depuis son arrivée aux Etats-Unis, qu'il ne pensait pas qu'une guerre puisse éclater entre les Etats-Unis et le Japon.

M. Nomura a cependant admis que les relations entre les deux pays n'étaient pas tout à fait aussi bonnes qu'il pensait qu'elles le fussent au moment où il quitta Tokio.

La conscription à Malte

La conscription a été décrétée mercredi à Malte.

Le gouverneur général a signé un décret appelant sous les drapeaux tous les hommes valides de 18 à 41 ans.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Jacques Curie, décédé à Montpellier à l'âge de 86 ans. Il était le frère de l'illustre savant et comme lui un remarquable physicien. Il découvrit les phénomènes de la piezo-électricité.

— Mme Guillaume-Soucut, 43 ans, habitant Calais, vient de mettre au monde deux jumeaux. Ces nouveaux-nés s'ajoutent aux 17 enfants que possède ce jeune ménage.

— L'Union nationale des étudiants vient d'établir son siège à Lyon. C'est également à Lyon que fonctionne le centre d'aide aux étudiants prisonniers de guerre.

— On annonce de Madrid que le cyclone qui a dévasté le nord-ouest de l'Espagne a endommagé 80 % des maisons. Partout, on signale des morts et des blessés.

— On annonce de Rome que l'état de santé de l'ex-roi d'Espagne, Alphonse XIII s'est amélioré. Les médecins confirment une amélioration générale.

— Le « Journal Officiel » publie un arrêté fixant à 3 fr. 70 pour 4 fr. de rente le montant de l'intérêt de la rente 4 % 1925 afférent à l'échéance semestrielle du 5 mars.

J'ai pensé que ce bout de conversation était digne d'être rapporté.

Risques et profits.

Eh bien ! mais il me semble que la police de Cahors s'emploie utilement à l'assainissement social de notre ville. Voilà quelques arrestations successives qui commencent à faire un bon nettoyage.

Il ne s'agit pas de pauvres bougres que la misère excuserait largement, mais de gaillards pour qui la cambriole, bien organisée, était comme une profession et ma foi, assez lucrative. Cela, qui n'est jamais beau, apparaît particulièrement coupable dans les circonstances où nous sommes.

Et c'est une chose bien digne de remarque que les malheurs publics existent, au lieu de les calmer, les méchants instincts de certaines catégories de gens.

En disant cela, je pense surtout à ce genre de mercantilisme qui n'est pas mort, qui survit à tout, qui s'exerce sous tant de formes et dont on lit les exploits dans les comptes rendus judiciaires. Combines des prix et des denrées qui disparaissent des centres de production, « marchés marrons » ou « marché noir » dont il est question par ailleurs dans ce journal.

Les types qui se livrent à ce genre de trafics à l'heure actuelle sont évidemment des gens privés de tout sens moral. Aussi n'est-ce pas sur le remords qu'il faut compter pour les amener, mais sur le seul sentiment qu'ils peuvent éprouver : celui de la peur du châtiement. Et pour ça, il faut qu'ils sachent que les risques courus par eux sont encore plus grands que les profits escomptés.

Chronique du Lot

CHEZ LES PLANTEURS

Hommage à ceux d'Alsace Hommage à Pétain

La tradition veut qu'au cours des livraisons des tabacs le Président de la Fédération invite les experts de l'Administration et ceux des Planteurs à un vin d'honneur qu'on pourrait dénommer : Vin de sympathie.

Cette réunion eut lieu dans une des salles du Café de la Promenade ; elle était présidée par M. Couderc ayant à droite M. Baudichon, Directeur des Tabacs à Cahors et à sa gauche M. Ayrat, doyen des Experts Planteurs. Les membres des trois commissions y assistaient ainsi que le personnel de la Direction.

Nous reproduisons le texte de l'allocution prononcée par M. Couderc :

« Monsieur le Directeur, « Monsieur l'Entreposeur, « Messieurs les Contrôleurs et vous tous Messieurs,

« Mes premiers mots seront, au nom de la Fédération des Planteurs, des souhaits de bienvenue à l'adresse de M. Benoit, expulsé d'Alsace ici présent, qui par sa situation nous donne à compter une fois de plus aux malheurs de la Patrie, et en particulier à ceux de nos provinces de l'Est. Je renouvelle à M. Bussert, Contrôleur principal, originaire d'Alsace également, toute notre estime et notre sympathie. Monsieur Bussert, Monsieur Benoit, je vous tends la main.

« Quelques années seulement nous séparent de l'époque où les représentants de l'Administration des Tabacs et ceux des Planteurs entretenaient des rapports certainement courtois, mais empreints de sentiments opposés qui se traduisaient assez souvent par des actes et des discours plus ou moins violents. Il va sans dire que les motifs de cette tension étaient dictés par l'intérêt de chacune des parties. Cet état d'esprit bien compris par M. le Directeur Général, M. Daudier, eut un commencement de transformation par la création de la Commission d'Etudes où les représentants des principales Fédérations furent appelés à approfondir et solutionner les différends qui opposaient les Planteurs à l'Administration. Avec de nouvelles méthodes surgirent de nouvelles primes et la Commission paritaire put, grâce à cette collaboration confiante, majorer progressivement le prix moyen sans soulever l'opposition des Pouvoirs Publics. Et cette collaboration pratiquée à tous les échelons n'a cessé de donner d'heureux résultats. Je suis certain qu'elle contribuera pour l'avenir à améliorer progressivement la culture tout en donnant aux Planteurs la rémunération de leurs efforts vers la qualité. Et cette collaboration que je me plais à constater au cours de ces livraisons a été pour tous les ressortissants de l'œuvre commune du Magasin de Cahors, je l'espère, une satisfaction, un reconfort. Du plus modeste auxiliaire au Directeur, de l'expert suppléant au Bureau de la Fédération, chacun a constaté que l'harmonie existait entre vous, Administration, et nous, Planteurs. Il m'a été donné de remarquer qu'après les discussions passionnées de l'expertise, les compétiteurs oublièrent non seulement leurs mouvements impulsifs, mais que n'importe où ils se rencontraient ils allaient les uns vers les autres la main ouverte et le sourire aux lèvres, les quelques frictions inhérentes aux expertises ont toujours été solutionnées dans un sens de compréhension qui fait honneur aux antagonistes.

Et c'est ainsi que se comporte l'élite de l'Administration et celle des Planteurs. En face des événements malheureux qui nous accablent de pareils défendeurs intéressés à sa survivance, la culture du Nijkerk peut-elle sombrer ? Evidemment, non.

« Je dois personnellement rendre hommage à Monsieur le Directeur Baudichon pour m'avoir facilité ma tâche à laquelle d'ailleurs il s'est dévoué avec sa clairvoyance habituelle, en tolérant, en outre, que le sympathique et intègre contrôleur, M. Allègre, ait mis son bureau à ma disposition ; là aussi la collaboration a porté ses fruits.

« Je souhaite que le vénérable Maréchal vers lequel vont incessamment nos meilleurs vœux de santé et de longévité, trouve dans tous les services administratifs pareil esprit de collaboration, d'union et de confiance.

« Et si vous le voulez bien, nous lèverons ensemble nos verres en adressant nos meilleures pensées au glorieux Chef de l'Etat, l'immortel Pétain.

« A Monsieur le Préfet qui s'est montré particulièrement bienveillant à l'égard des Planteurs, en nous honorant de sa visite et nous faisant obtenir l'essence nécessaire pour le transport des récoltes, à Monsieur le Directeur général du S.E. I.T.A., M. Daudier et ses collaborateurs, à Monsieur le Directeur de Cahors et ses collaborateurs, à vous tous Messieurs les experts et les membres du Bureau de la Fédération qui avez eu avec l'Administration des rapports quotidiens, corrects et affectueux. »

LA CHAMBRE DE COMMERCE AVISE

1^o Les industriels de la publicité de l'affichage et de l'étalage

La loi du 16 août 1940 (décret du 16 novembre) a préscrié le recensement de tous les professionnels de la publicité, de l'affichage, de l'étalage, etc....

Pour les départements de Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn, Ariège et Hautes-Pyrénées, les intéressés devront demander une fiche individuelle à remplir à M. le Président de la IX^e Région Economique, Hôtel de la Chambre de Commerce de Toulouse, dont le Secrétariat donnera tous renseignements utiles.

La date-limite pour la remise de cette fiche, une fois remplie, est fixée au 5 mars 1941, dernier délai.

2^o Les fabricants de tonneaux et de tonnelets

En vue de l'organisation professionnelle de leur Section, les fabricants, dans le département du Lot, de tonnelets et tonneaux pour solides et liquides en bois scié, déroulé et contreplaqué sont priés d'adresser de toute urgence leur déclaration d'existence à M. Ferdinand Berchet, 37, rue de la République à Lyon.

3^o Les utilisateurs d'essence

La Chambre de Commerce rappelle que les lettres qui lui sont adressées concernant les demandes d'essence doivent porter sur l'enveloppe l'indication « Service de l'Essence », et être accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse ou l'envoi de bons.

AUX SAVONNIERS

De la Préfecture : Les propriétaires de savonneries du département sont priés d'adresser immédiatement à la Préfecture, à Cahors (1^{re} Division), leur déclaration d'existence en précisant la nature des produits fabriqués (savon de toilette, savon de ménage, poudre de savon, lessive savonneuse, savons industriels).

Avoine de semence

De la Direction des Services Agricoles :

Un contingent d'avoine de printemps venant de la Haute-Vienne va être réparti entre différents négociants en gros du département du Lot. La faible quantité mise ainsi à la disposition des agriculteurs ne permettra pas de satisfaire totalement leurs besoins. Dans ces conditions, seuls les cultivateurs ne possédant pas d'avoine de semence pourront en recevoir.

Dans ce but ils devront se faire inscrire et faire connaître la quantité qui leur sera nécessaire chez un des négociants suivants : M. Conduché à Cahors, Mme Bonave à Cahors, M. Granot à Cahors, M. Lérès à Lalbenque, M. Fajolles à Gourdon, M. Laborie à Figeac, M. Gorse à Livernon, M. Souhailh à Biars.

Tout cultivateur qui s'inscrira devra fournir, à l'appui de sa demande, un certificat du maire de sa commune attestant qu'il ne possède pas d'avoine de semence.

Les quantités qu'ils pourront ainsi obtenir étant très faibles, il leur est recommandé de s'adresser aux cultivateurs de leur commune possédant une quantité de semence supérieure à leurs besoins afin que ces derniers leur en cèdent pour les semences de printemps.

Pas de travailleurs sans emploi à Gourdon

De la Préfecture : Il a été signalé que l'aide aux travailleurs sans emploi était assurée dans les villes de Cahors, Figeac et Gourdon.

Un nombre infime de travailleurs sans emploi ayant été admis à Gourdon au bénéfice des allocations de chômage, l'aide à ces travailleurs cessera dans cette localité le 1^{er} mars 1941.

L'heure légale

L'heure légale sera avancée de 2 heures dans les territoires non occupés, le 5 mai 1941, à 0 heure.

A partir du 5 mai l'heure sera donc avancée de 60 minutes sur l'heure actuelle, c'est-à-dire de deux heures sur l'heure solaire. Ainsi elle sera alignée dans les deux zones.

Police de la route

Procès-verbal a été dressé contre M. Lescoul, demeurant à Castelnaud-Montrier, pour circulation en sens interdit, en auto, rue Joffre, à Cahors.

Après que les applaudissements eurent cessé, M. Baudichon, en une improvisation pleine d'esprit et d'à-propos, répondit non seulement à l'allocution du Président, mais encore fit un exposé complet de la situation tabacole.

Les applaudissements répétés lui témoignèrent les sentiments de sympathie et de déférence de l'assistance.

Et la réunion prit fin sur une spirituelle intervention du Doyen, M. Ayrat.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir sous la présidence de M. le docteur Calvet, premier adjoint. Etaient présents: MM. le docteur Calvet, Salanié, Gayet, Nicolai, Rollés, Marmiesse, Duthil, Thiel, Roux, Vidalliac, Malique, Couderc, Marcouly.

Des remerciements sont adressés aux familles Tardieu et Vinel qui ont fait don d'une somme de 100 fr. au Bureau de bienfaisance à l'occasion du mariage de Mlle Tardieu et M. Vinel.

Des remerciements sont également adressés à un anonyme qui a fait don d'une somme de 6.000 francs pour les diverses œuvres sociales de la ville.

Le budget primitif 1941 du Lycée de jeunes filles s'élevait à 608.328 fr. est approuvé.

Un virement de crédits (59.171 fr.) pour le Lycée de jeunes filles est autorisé.

Une autorisation d'embauchement d'une somme de 764 francs pour le Lycée de jeunes filles est accordée.

Le paiement du mémoire des frais exposés par M. Lacaze (Affaire Labro) est approuvé.

La liquidation de pension de M. Meyer, agent de police, s'élevant à la somme de 6.000 fr., est votée.

M. le docteur Calvet donne communication d'un projet relatif à la construction d'une école publique à Regourd.

Jusqu'à ce jour, les maisons qui ont été envisagées pour installer cette école sont insuffisantes. Il faut envisager la construction d'une école. Deux terrains conviendraient: l'un en bordure de la route qui va sur Fumel et l'autre sur la route de Paris.

M. Malique soutient le projet de construction de cette école dont l'utilité n'est pas contestable, en raison du chemin à parcourir par les enfants du faubourg pour se rendre à une école en ville.

Le projet de construction est renvoyé à la Commission.

Une proposition d'électrification des écarts est adoptée.

Une demande d'autorisation pour l'installation d'une porcherie à Cahes-Haut est adressée par M. Salamagne.

M. le docteur Calvet fait connaître que des protestations ont été envoyées par des propriétaires de Cahesbut qui demandent l'ajournement de la question.

Un supplément d'enquête est décidé.

M. Malique proteste contre l'installation d'un abattoir à Cahesbut. Il demande, également, que des rondes de nuit soient faites dans les faubourgs par les services de l'éclairage.

En raison de la pénurie de charbon, la Compagnie du Gaz a réduit le contingentement du gaz. Le contingent prévu serait déterminé en fonction de la consommation moyenne du foyer considéré pendant l'année 1938.

M. le docteur Calvet propose qu'on se réfère à la consommation des derniers six mois de l'année 1940; cette façon de procéder est adoptée.

Au sujet du gardiennage du Stade Cadurcien, M. Salanié propose que le garde désigné par le Stade devra être agréé par la municipalité. D'autre part, ce garde sera rémunéré par le Stade. Adopté.

Sur la proposition de M. Nicolai, la conversion d'une concession de terrain dans le cimetière de Cahors est approuvée.

L'ordre du jour est épuisé. Mais, avant de lever la séance, M. le docteur Calvet tient à adresser de vives félicitations à M. Reilhac, commissaire de police, et aux agents qui, en raison de leur activité, de leur vigilance, ont réussi à mettre fin aux tristes exploits de redoutables malfaiteurs.

Le Conseil s'associe aux félicitations adressées par M. le docteur Calvet. Et la séance est levée à 22 heures.

Avis aux Entrepreneurs du Lot

Les Entrepreneurs qui désirent faire partie du groupement nouvellement créé: Syndicat Professionnel des Entrepreneurs des Travaux publics et du Bâtiment du département du Lot sont priés d'envoyer leur adhésion avec le montant de la cotisation, 50 francs, au Siège social, à la Chambre de Commerce de Cahors. — Le Président.

EDEN

Samedi 22 et dimanche 23 février, en soirée, dimanche matinée, un grand film: **LA VIE EST MAGNIFIQUE** avec Jean Servais, Katia Lova, Germaine Dermoz, Robert Lynen et la troupe de danseurs landais « Lous Guits » de Biarritz.

En complément: **Les Evadés de l'île du Diabolo**.

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

Chaque matin, le canot l'emmenait à la salle d'armes et à la culture physique. Curieuse, Jeannille avait fini par découvrir les trophées et les coupes dans une armoire du vestibule. Elle ne put s'empêcher de sourire; Francoulet l'avait échappé belle.

En dépit des lettres qu'elle recevait et auxquelles elle répondait évasivement, elle ne pensait plus à celui qui se prétendait son fiancé. L'impatience régnait au Ranelagh. La marquise craignait de voir finalement avorter cette affaire et d'avoir emprunté pour rien. L'abandon de l'épaulon par la plupart des pays la déprimait, car à l'étranger, les belles dots amoureuses d'un titre devenaient de plus en plus rares. La réussite du plan en cours d'exécution était urgente, et au retour, Guy avait essayé quelques reproches. Il aurait dû rester sur place. On disait les Italiens séduisants, beaux parleurs et fort capables de changer un cœur de jeune fille.

— Elle ne voit personne. Brion ne la sort pas... Lui-même a peu d'amis... Elle sait ce qu'elle veut, Jeannille...

LEGIION FRANCAISE DES COMBATTANTS

Pour les prisonniers

La Légion, soucieuse d'adoucir le sort de nos prisonniers, de les aider à leur retour à se reclasser dans la vie économique et sociale du pays, prie leur épouse, père, mère ou représentant de bien vouloir fournir à la Légion tous renseignements utiles les concernant, soit en se présentant à Cahors, au Siège de la Légion, 24, rue Clemenceau — dans les autres communes au Président communal — soit encore par écrit aux mêmes personnes (état civil complet du prisonnier, dernier règlement lors de la capture, camp d'internement, numéro matricule du prisonnier, profession exercée avant la guerre, situation antérieure et actuelle de la famille).

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 14 au 21 février 1941

Naissances

Brigidou René, rue Wilson.
Brel Jean, rue Wilson.
Cayuela Marie, rue Wilson.
Mansutti Gloria, rue Wilson.

Publications de mariages

Barreau Jean, charpentier à Cahors, et Gouloumès Marthe, s.p. à Gourdon.
Belpomme Maurice, aspirant au 12^e Cuirassiers à Orange et Gluck Andrée, s.p. à Cahors.
Jaegler Robert, pâtissier et Humblot Gerorgette, s.p. à Cahors.

Mariages

Plissonnier Eugène, sergent-chef au 150^e R.I. et Thiémond Anne, s.p. à Cahors.
Gramon Roger, mécanicien dentiste et Prouet Paulette, employée de bureau à Cahors.

Décès

Vinel François, s.p. et Tardieu Gerorgette, s.p. à Cahors.

Décès

Gaven Dorothee, Vve Fizes, s.p., 83 ans, place du Marché, 8.
Laurent Albert, soldat 405^e R.A., 22 ans, rue Wilson.
Cagnac Marc, 3 mois, Impasse St-Urcisse.
Issaly Françoise, Vve Mourgues, 88 ans, rue de la Barre.

Communiqué de l'Inspection d'Académie

Bourses d'enseignement secondaire. — Les demandes d'inscription doivent parvenir à l'Inspection académique pour le 28 février. La 2^e série ne comporte plus d'épreuves à option, mais à la fois un exercice de latin et une dictée.

Bourses d'enseignement primaire supérieur et technique. — Le registre d'inscription sera clos le 31 mars. Les concours communs à ces deux enseignements porteront pour les 1^{re} et 2^e séries les épreuves habituelles, sur les mêmes programmes.

Prestation de serment

M. Henri Mellac, successeur désigné et suppléant de l'étude de Me Triadou, Notaire à Cahors, a prêté serment devant le Tribunal Civil de Cahors le 21 février 1941.

Nous adressons à M. Henri Mellac, successeur du regretté M. Triadou, nos meilleurs souhaits de bienvenue et de bon succès.

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée : elle t'offre un idéal et un beau métier.

Ivresse publique

Les nommés Léon Deswate, 39 ans, ajusteur, demeurant à Cahors (au baraquement de la route de Toulouse); Godfray Gilbert, 26 ans, manutentionnaire au parc d'autos de Cahors; Lucien Quagebein, 27 ans, ouvrier d'usine, demeurant à Cahors (au baraquement de la route de Toulouse), et la dame Lalo, née Aymard Berthe, 59 ans, cultivatrice à Montamat (Lot) ont été arrêtés par les agents de police, pour ivresse publique et manifeste. Après avoir passé la nuit au violon, ils ont été relâchés le lendemain, mais munis d'un procès-verbal.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigue la cliente et ses cheveux; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Le mode de perception de l'impôt céduaire et de la contribution nationale

Un décret publié au Journal Officiel modifie les règles de perception de l'impôt céduaire et de la contribution nationale extraordinaire frappant les traitements, salaires, pensions et rentes viagères.

Désormais, les barèmes d'imposition ne comportent qu'un seul chiffre indiquant les retenues à faire au titre de l'impôt sur les salaires et de la contribution nationale extraordinaire.

En second lieu, pour les professions donnant lieu à déduction de frais professionnels supérieurs à 10 %, il sera fait application des barèmes applicables aux traitements et salaires bruts; il suffira, dans ce cas, que l'employeur réduise le traitement ou salaire de la fraction de pourcentage excédant 10 %, avant d'appliquer les barèmes dont il s'agit.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 23 février et le lundi jusqu'à midi par la pharmacie LAGARDE.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

Pour son dernier match de poule du Périgord-Agenais, le Stade Cadurcien aura la lourde tâche d'affronter, chez eux, les redoutables joueurs du Stade Belvois. Il y a longtemps que l'on parle à Cahors de ce fameux match, capital d'ailleurs, pour les deux équipes où le battu sera irrémédiablement éliminé de la compétition. Belvès aura le grand avantage de jouer sur son terrain et devant son public, mais de son côté Cahors alignera ce jour-là sa meilleure formation. En effet, le prestigieux Meulet prendra rang au milieu de ses camarades et avec les rentrés de Eugène, Charvet et Puharé, l'équipe sera considérablement renforcée et devrait combler les vœux des nombreux supporters, en faisant triompher les couleurs bleu et blanc du Stade Cadurcien.

Mais, ne l'oublions pas, la tâche sera rude, et les avant devront jouer autrement que lors de leurs dernières sorties. Il ne suffit pas à une équipe de posséder de belles lignes arrières; il faut aussi que ces dernières soient « alimentées » par les avant.

Devant un adversaire plus athlétique, les nôtres devront éviter de subir leur jeu, chercher la moindre occasion pour donner le ballon aux trois-quarts qui, eux, sont de taille pour enlever la décision. Nous espérons que les avant comprendront la tâche qui leur incombe et ne voudront pas décevoir les nombreux supporters qui les accompagneront à Belvès.

L'équipe partira dimanche matin, à 8 h. 30, devant chez Ludo. Rendez-vous à 8 h. 1/4 des joueurs dont les noms suivent: Carmen, Bourdet, Sennac, Saint-Laurent, Bru, Terrières, Fréjaville, Puharé, Planavene, Solacroup, Causse, Richard, Eugène, Charvet, Magnani, Cubaynes, Heilhes, Meulet, Brunk, Chappou, Delgal.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Nous enregistrons avec peine 3 décès, survenus à Catus, dans l'espace de quelques jours.

Celui de M. Louis Talayssat, ancien facteur, à l'âge de 66 ans, et de Mme Vve Rigal, née Belval, à 76 ans, et celui de Mme Robert, à 73 ans.

Nous prions toutes ces familles en deuil, d'agréer nos sincères sentiments de condoléances.

Arrondissement de Figeac

Saint-Céré

Syndicat du bétail. — Le syndicat des professionnels du bétail et chevaux du Lot et du Quercy fait savoir à ses adhérents qu'il a procédé à une distribution de 10 litres d'essence aux titulaires d'un permis de circulation possesseurs de la carte d'acheteurs.

Ceux qui, involontairement, auraient été oubliés, sont priés d'écrire au secrétaire du syndicat à Autoire, en donnant pour contrôle les indications portées sur leur permis de circulation.

Le syndicat présente tous les marchands de bestiaux du Lot, même ceux qui n'ont pas encore adhéré au syndicat et qui entreraient dans les conditions prévues, d'écrire d'urgence à M. Louis Vieillescazes, secrétaire du syndicat, à Autoire par St-Céré, afin de les compter sur les listes de distribution à établir pour le mois de mars.

Il est indispensable de fournir une adresse très complète et des renseignements précis quant à la délivrance du permis de circulation. — Le Secrétaire, L. VIEILLESCAZES.

Fédération des Syndicats paysans.

La Fédération du Lot établit des permanences dans tous les chefs-lieux de cantons, qui doivent fonctionner tous les jours de foire. C'est ainsi que la permanence de Latronquière a reçu un grand

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Légion française des combattants. — Les combattants des deux guerres se sont réunis dimanche dernier, afin de procéder à l'élection du bureau chargé de l'administration de la Légion française des combattants de notre commune. Ont été désignés:

Président: M. Fénelon (1914-1918); vice-présidents: MM. Bourdier (1914-1918); Bonnet, de Gourdon (1939-1940); secrétaires: MM. Fabien Routhe (1914-1918), Sagnes (1939-1940), actuellement prisonnier en Allemagne; trésoriers: MM. Baptiste Englibert (1914-1918), Germain Baldy (1939-1940); membres du bureau: MM. l'abbé Levé, Georges Mary et Gratias.

La Légion compte actuellement quatre-vingts inscrits.

Arrondissement de Figeac

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite le 24 février, à 9 heures, en l'église St-Urcisse pour Monsieur Victor BÉNÉDICTY Ingénieur des T.P. de l'Etat

décédé à Clamart (Seine), le 18 novembre dernier.

Sa sœur, Madame ADER, née BÉNÉDICTY; la famille HÉREL et tous les autres parents prient les amis et connaissances du défunt de vouloir bien assister à cette messe.

Arrondissement de Figeac

PETITES ANNONCES

On demande bons casseurs de pierres. S'adresser: 36, route de Toulouse, Cahors (33.244).

A VENDRE, à Floressas, propriété 20 hect., maison 3 pièces, grange, 6 colliers, dépendances, cheptel mort. 100.000 francs. S'adresser LATUA, Puy-l'Évêque (Lot).

CHAMBRE conf. d'éc. par fonct., libre de suite ou fin de mois. Donner adr. bur. Journal. (33.253).

DEMANDE pour propriété: 1^o Homme pour culture; femme pour maison et petite basse-cour. Ménage ou séparés. 2^o Jeune homme toutes mains. Colonel de Valon, La Mostonie, Frayssinet (Lot). (33.251).

DAME cinquantaine demande place de bonne à tout faire, pour toute région. Bonnes références. Ecrire: Mme Fourrés, à Lherm (Lot). (33.248).

VENTE

par adjudication aux enchères verbales le mardi 4 mars 1941, à 13 h. 15, à l'Hôtel des Finances de Cahors, 3, rue Victor-Hugo,

de 36 motocyclettes, dont une avec side-car et 2 remorques, rassemblées au Parc automobile de Gramat;

de 2 remorques, rassemblées au Parc de Gréalou;

de 3 remorques, 4 voitures hippomobiles servant de colportiers militaires, 2 camionnettes Citroën usagées, 1 car Citroën usagé, 1 voiture tourisme Renault usagée, 1 camionnette Unie usagée, 1 fourgon Unie usagé, 1 chassis Ford usagé, rassemblés au Parc de Gourdon.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction des Domaines, 2, rue Victor-Hugo, à Cahors (téléphone 27), ainsi qu'aux bureaux d'Enregistrement de Cahors, Gramat, Gourdon, Figeac, Cajarc.

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH
Ex-commissaire greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE

(à suivre).

LIGUE DU MIDI

Dimanche 2 mars, à 10 heures du matin, se tiendra au Café de Bordeaux, salle du 1^{er} étage, une réunion organisée par la Ligue du Midi.

Les clubs pratiquant le Foot-Ball Association (affiliés ou non) sont priés d'envoyer un représentant.

M. Guénard, Président de la Ligue du Midi, assistera à cette réunion et donnera tous renseignements sur la marche du foot-ball dans le département.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Nous enregistrons avec peine 3 décès, survenus à Catus, dans l'espace de quelques jours.

Celui de M. Louis Talayssat, ancien facteur, à l'âge de 66 ans, et de Mme Vve Rigal, née Belval, à 76 ans, et celui de Mme Robert, à 73 ans.

Nous prions toutes ces familles en deuil, d'agréer nos sincères sentiments de condoléances.

Arrondissement de Cahors

Concots

Carnet rose. — Nous avons appris avec plaisir qu'un troisième enfant était né chez les époux Vinel-Vidalliac. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé et de bonheur à la maman et au petit garçon, prénommé Jean-Jacques-Guy.

Honneur aux familles nombreuses et vive Pétain qui les encourage.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Conférence du général Niessel. — Dimanche dernier, à la halle, pavée pour la circonstance aux couleurs nationales, a eu lieu la conférence annoncée du général Niessel. Et ce fut une belle et fructueuse réunion.

Les enfants de toutes les écoles avec leurs maîtresses et leurs maîtres étaient déjà installés sur les bancs qui leur avaient été réservés, une grande assemblée emplissait la salle quand le général Niessel arriva, accompagné par le colonel Lambot et le capitaine Alricq.

M. Doumer, maire de Montcuq, fait, en termes choisis, les présentations, et les enfants chantent « La Marseillaise ».

Assistés, le capitaine Alricq parle de la vie déprimante de nos malheureux prisonniers, de leurs camps sans le moindre confort, de leur menu journalier très réduit et de qualité inférieure; de leur angoisse causée par le manque de nouvelles. Un seul réconfort: les lettres et les colis. Aussi, exhorte-t-il l'auditoire attentif à se montrer généreux au moment de la quête au profit de la Croix-Rouge.

Le général Niessel, prenant la parole, convie éloquentement l'assistance à collaborer aux œuvres de solidarité qui ont particulièrement attiré l'attention du Maréchal Pétain: le « Secours National » et le « Croix-Rouge ». En termes saisissants il montre les grands services rendus au pays par le Chef de l'Etat. Dans une émouvante péroraison, s'adressant aux Léonardais, aux enfants qu'il a captivés, le général trace à tous leur devoir pour collaborer au grand œuvre de redressement national.

L'appel des deux conférenciers a porté: la quête faite par M. le Curé-doyen et par M. Couture, vice-président de la Légion, a rapporté 1.500 fr., ce qui porte le total de la recette, avec la perception des droits d'entrée, à la somme globale de 3.638 fr.

Merci à tous!

Arrondissement de Figeac

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite le 24 février, à 9 heures, en l'église St-Urcisse pour Monsieur Victor BÉNÉDICTY Ingénieur des T.P. de l'Etat

décédé à Clamart (Seine), le 18 novembre dernier.

Sa sœur, Madame ADER, née BÉNÉDICTY; la famille HÉREL et tous les autres parents prient les amis et connaissances du défunt de vouloir bien assister à cette messe.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Légion française des combattants. — Les combattants des deux guerres se sont réunis dimanche dernier, afin de procéder à l'élection du bureau chargé de l'administration de la Légion française des combattants de notre commune. Ont été désignés:

Président: M. Fénelon (1914-1918); vice-présidents: MM. Bourdier (1914-1918); Bonnet, de Gourdon (1939-1940); secrétaires: MM. Fabien Routhe (1914-1918), Sagnes (1939-1940), actuellement prisonnier en Allemagne; trésoriers: MM. Baptiste Englibert (1914-1918), Germain Baldy (1939-1940); membres du bureau: MM. l'abbé Levé, Georges Mary et Gratias.

La Légion compte actuellement quatre-vingts inscrits.

Arrondissement de Cahors

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite le 24 février, à 9 heures, en l'église St-Urcisse pour Monsieur Victor BÉNÉDICTY Ingénieur des T.P. de l'Etat

décédé à Clamart (Seine), le 18 novembre dernier.

Sa sœur, Madame ADER, née BÉNÉDICTY; la famille HÉREL et tous les autres parents prient les amis et connaissances du défunt de vouloir bien assister à cette messe.

Arrondissement de Cahors

CONCOTS

Carnet rose. — Nous avons appris avec plaisir qu'un troisième enfant était né chez les époux Vinel-Vidalliac. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé et de bonheur à la maman et au petit garçon, prénommé Jean-Jacques-Guy.

Honneur aux familles nombreuses et vive Pétain qui les encourage.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Conférence du général Niessel. — Dimanche dernier, à la halle, pavée pour la circonstance aux couleurs nationales, a eu lieu la conférence annoncée du général Niessel. Et ce fut une belle et fructueuse réunion.

Les enfants de toutes les écoles avec leurs maîtresses et leurs maîtres étaient déjà installés sur les bancs qui leur avaient été réservés, une grande assemblée emplissait la salle quand le général Niessel arriva, accompagné par le colonel Lambot et le capitaine Alricq.

M. Doumer, maire de Montcuq, fait, en termes choisis, les présentations, et les enfants chantent « La Marseillaise ».

Assistés, le capitaine Alricq parle de la vie déprimante de nos malheureux prisonniers, de leurs camps sans le moindre confort, de leur menu journalier très réduit et de qualité inférieure; de leur angoisse causée par le manque de nouvelles. Un seul réconfort: les lettres et les colis. Aussi, exhorte-t-il l'auditoire attentif à se montrer généreux au moment de la quête au profit de la Croix-Rouge.

Le général Niessel, prenant la parole, convie éloquentement l'assistance à collaborer aux œuvres de solidarité qui ont particulièrement attiré l'attention du Maréchal Pétain: le « Secours National » et le « Croix-Rouge ». En termes saisissants il montre les grands services rendus au pays par le Chef de l'Etat. Dans une émouvante péroraison, s'adressant aux Léonardais, aux enfants qu'il a captivés, le général trace à tous leur devoir pour collaborer au grand œuvre de redressement national.

L'appel des deux conférenciers a porté: la quête faite par M. le Curé-doyen et par M. Couture, vice-président de la Légion, a rapporté 1.500 fr., ce qui porte le total de la recette, avec la perception des droits d'entrée, à la somme globale de 3.638 fr.

Merci à tous!

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Nous enregistrons avec peine 3 décès, survenus à Catus, dans l'espace de quelques jours.

Celui de M. Louis Talayssat, ancien facteur, à l'âge de 66 ans, et de Mme Vve Rigal, née Belval, à 76 ans, et celui de Mme Robert, à 73 ans.

Nous prions toutes ces familles en deuil, d'agréer nos sincères sentiments de condoléances.

Arrondissement de Cahors

Concots

Carnet rose. — Nous avons appris avec plaisir qu'un troisième enfant était né chez les époux Vinel-Vidalliac. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé et de bonheur à la maman et au petit garçon, prénommé Jean-Jacques-Guy.

Honneur aux familles nombreuses et vive Pétain qui les encourage.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Conférence du général Niessel. — Dimanche dernier, à la halle, pavée pour la circonstance aux couleurs nationales, a eu lieu la conférence annoncée du général Niessel. Et ce fut une belle et fructueuse réunion.

Les enfants de toutes les écoles avec leurs maîtresses et leurs maîtres étaient déjà installés sur les bancs qui leur avaient été réservés, une grande assemblée emplissait la salle quand le général Niessel arriva, accompagné par le colonel Lambot et le capitaine Alricq.

M. Doumer, maire de Montcuq, fait, en termes choisis, les présentations, et les enfants chantent « La Marseillaise ».

Assistés, le capitaine Alricq parle de la vie déprimante de nos malheureux prisonniers, de leurs camps sans le moindre confort, de leur menu journalier très réduit et de qualité inférieure; de leur angoisse causée par le manque de nouvelles. Un seul réconfort: les lettres et les colis. Aussi, exhorte-t-il l'auditoire attentif à se montrer généreux au moment de la quête au profit de la Croix-Rouge.

Le général Niessel, prenant la parole, convie éloquentement l'assistance à collaborer aux œuvres de solidarité qui ont particulièrement attiré l'attention du Maréchal Pétain: le « Secours National » et le « Croix-Rouge ». En termes saisissants il montre les grands services rendus au pays par le Chef de l'Etat. Dans une émouvante péroraison, s'adressant aux Léonardais, aux enfants qu'il a captivés, le général trace à tous leur devoir pour collaborer au grand œuvre de redressement national.

L'appel des deux conférenciers a porté: la quête faite par M. le Curé-doyen et par M. Couture, vice-président de la Légion, a rapporté 1.500 fr., ce qui porte le total de la recette, avec la perception des droits d'entrée, à la somme globale de 3.638 fr.

Merci à tous!

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Légion française des combattants. — Les combattants des deux guerres se sont réunis dimanche dernier, afin de procéder à l'élection du bureau chargé de l'administration de la Légion française des combattants de notre commune. Ont été désignés:

Président: M. Fénelon (1914-1918); vice-présidents: MM. Bourdier (1914-1918); Bonnet, de Gourdon (1939-1940); secrétaires: MM. Fabien Routhe (1914-1918), Sagnes (1939-1940), actuellement prisonnier en Allemagne; trésoriers: MM. Baptiste Englibert (1914-1918), Germain Baldy (1939-1940); membres du bureau: MM. l'abbé Levé, Georges Mary et Gratias.

La Légion compte actuellement quatre-vingts inscrits.

Arrondissement de Cahors